



# AVIS PUBLIC

## DÉROGATION MINEURE CONCERNANT L'IMMEUBLE SITUÉ AU 734 au 756, BOULEVARD DE L'INDUSTRIE

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal, le **4 avril 2018 à 19 h 30** à la Mairie de Saint-Paul, 18, boulevard Brassard, Saint-Paul.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

Nature et effets:

L'agrandissement du stationnement projeté est non conforme. La superficie d'espace vert sera de 3,8 % en façade du terrain et de 8,8 % pour la totalité du terrain alors que la réglementation municipale exige 5 % d'espace vert en façade d'un terrain pour une totalité de 10 % sur un terrain à vocation commerciale.

Identification du site concerné:

La propriété visée par la demande est le lot 5 833 032 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Joliette, portant le numéro civique 734 à 756, boulevard de l'Industrie, Saint-Paul.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce DIX-NEUVIÈME jour du mois de MARS deux mille dix-huit.**

---

Directeur général et secrétaire-trésorier  
M<sup>e</sup> Richard B. Morasse, MBA